

# Conseil supérieur de l'éducation

Rapport  
annuel  
1991-1992

E3S9  
A1  
1991/92  
QCSE

---

---

# Conseil supérieur de l'éducation

**Rapport  
annuel  
1991-1992**

Le contenu de cette publication a été rédigé par  
le Conseil supérieur de l'éducation

Cette édition a été produite par  
Les Publications du Québec  
1279, boulevard Charest Ouest  
Québec (Québec)  
G1N 4K7

Dépôt légal — premier trimestre 1993  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISBN: 2-551-15538-X  
ISSN: 5923-4108

© Gouvernement du Québec

Monsieur Jean-Pierre Saintonge  
Président de l'Assemblée nationale  
Hôtel du gouvernement  
Québec

Monsieur le Président,

Conformément à la loi (L.R.Q., c. C-60, article 9),  
je vous transmets le rapport annuel des activités du  
Conseil supérieur de l'éducation pour l'année 1991-  
1992.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'ex-  
pression de mes sentiments distingués.

La ministre de l'Éducation  
Lucienne Robillard  
Québec, mars 1993

Madame Lucienne Robillard  
Ministre de l'Éducation  
Hôtel du gouvernement  
Québec

Madame la Ministre,

Conformément à la loi (L.R.Q., c. C-60, article 9),  
je vous présente le rapport annuel des activités du  
Conseil supérieur de l'éducation pour l'année 1991-  
1992.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expres-  
sion de mes sentiments distingués.

Le président du Conseil  
Robert Bisailon  
Sainte-Foy, mars 1993

## **Table des matières**

<b>1. Présentation du Conseil supérieur de l'éducation</b>	<b>9</b>
<b>2. Activités du Conseil, des comités et des commissions en 1991-1992</b>	<b>13</b>
2.1 Le Conseil	13
2.2 Les commissions	14
2.3 Les comités confessionnels	16
<b>3. Ressources humaines et financières</b>	<b>19</b>
3.1 Composition du Conseil, des comités confessionnels et des commissions	19
3.2 Le Secrétariat	29
3.3 Ressources financières	29

## 1. Présentation du Conseil supérieur de l'éducation

« C'est au Conseil supérieur de l'éducation que reviendra surtout la responsabilité de maintenir le système d'enseignement en contact avec l'évolution de la société et celle d'indiquer les changements à opérer et d'inspirer des plans à long terme. » (Commission royale d'enquête sur l'enseignement, Rapport, t. I, 1963, no 176, p. 107).

Le Conseil supérieur de l'éducation a été créé en 1964, en même temps que le ministère de l'Éducation, mais par une loi distincte qui confirme son autonomie.

La Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie et modifiant diverses dispositions législatives, sanctionnée le 20 juin 1985, confirme le mandat du Conseil supérieur de l'éducation par rapport à l'ensemble du système d'éducation. Plusieurs dispositions de cette loi amendent des articles de la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation pour établir clairement que l'organisme est consultatif auprès des ministres de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de la Science.

L'organisme est constitué de plusieurs instances. Il comprend :

- le Conseil même, qui doit préparer un rapport annuel sur ses activités ainsi que sur l'état et les besoins de l'éducation, en plus d'adresser des avis au ministre de l'Éducation et à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science;
- deux comités confessionnels — le Comité catholique et le Comité protestant — qui, en plus d'être chargés de faire des recommandations au Conseil, au ministre de l'Éducation ou à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science sur toute question relevant de leur compétence, ont des devoirs et des pouvoirs spécifiques dans leur secteur respectif;
- quatre commissions, qui assistent le Conseil dans ses travaux sur l'état et les besoins de l'éducation dans les différents ordres ou secteurs de l'enseignement, à savoir:
  - la Commission de l'enseignement primaire;
  - la Commission de l'enseignement secondaire;
  - la Commission de l'enseignement supérieur;
  - la Commission de l'éducation des adultes.

Les membres du Conseil supérieur de l'éducation, de ses comités et de ses commissions sont institués, selon les articles 94, 95 et 96 de la Loi sur l'instruction publique, visiteurs pour toutes les écoles

publiques du Québec avec « le droit de recevoir gratuitement communication des résolutions, règlements et autres documents de la commission scolaire qui peuvent être communiqués par application des chapitres II et III de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels » (LRQ, chapitre I-14).

### Le Conseil

Le Conseil compte vingt-quatre membres, dont au moins seize doivent être de foi catholique, au moins quatre doivent être de foi protestante et au moins un doit n'être ni de foi catholique ni de foi protestante. De ce nombre, vingt-deux sont nommés par le Gouvernement, les deux autres étant les présidentes ou présidents des comités catholique et protestant. Le sous-ministre de l'Éducation et les deux sous-ministres associés sont d'office membres adjoints du Conseil, mais sans droit de vote.

Les membres nommés par le Gouvernement le sont pour un mandat de quatre ans, à moins qu'ils ne complètent des mandats non terminés. À la fin de leur mandat, les membres du Conseil demeurent en fonction jusqu'à ce qu'ils soient nommés de nouveau ou remplacés. Leur mandat ne peut être renouvelé qu'une seule fois.

Le Gouvernement désigne, parmi les membres du Conseil, un président et un vice-président; l'un doit être de foi catholique, l'autre, de foi protestante.

La Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation précise le mandat de l'organisme de la façon suivante :

Le Conseil doit :

- transmettre au ministre de l'Éducation, qui le communique à l'Assemblée nationale, un rapport annuel sur ses activités et sur l'état et les besoins de l'éducation;
- donner son avis au ministre de l'Éducation sur les règlements que celui-ci est tenu de lui soumettre;
- donner son avis au ministre de l'Éducation ou à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science sur toute question de leur compétence qu'ils lui soumettent.

Le Conseil peut :

- solliciter des opinions, recevoir et entendre les requêtes et suggestions du public, en matière d'éducation;

- soumettre au ministre de l'Éducation ou au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science des recommandations sur toute question de leur compétence concernant l'éducation;
- faire effectuer les études et recherches qu'il juge utiles ou nécessaires à la poursuite de ses fins;
- édicter pour sa régie interne des règlements qui sont soumis à l'approbation du gouvernement.

C'est le ministre de l'Éducation qui est chargé d'appliquer la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation. C'est donc à lui que le Conseil doit transmettre son rapport annuel sur ses activités et sur l'état et les besoins de l'éducation, afin qu'il le dépose à l'Assemblée nationale.

### **Les comités catholique et protestant**

Chacun de ces deux comités est composé de quinze membres.

Le Comité catholique compte un nombre égal de représentants des autorités religieuses catholiques, des parents et des éducateurs. Les représentants des autorités religieuses sont nommés par l'Assemblée des évêques du Québec; les autres sont nommés par le gouvernement sur la recommandation du Conseil supérieur de l'éducation, agréée par l'Assemblée des évêques.

Le Comité protestant est composé de représentants des confessions protestantes, des parents et des éducateurs, qui sont nommés par le gouvernement sur la recommandation du Conseil supérieur de l'éducation.

À moins qu'ils ne complètent un mandat non terminé, les membres sont nommés pour un mandat de trois ans, renouvelable une seule fois.

Les sous-ministres associés pour la foi catholique et pour la foi protestante sont d'office membres adjoints du Comité catholique ou du Comité protestant, selon le cas, sans toutefois avoir droit de vote.

Chaque comité nomme l'un de ses membres à la présidence. Celui-ci devient alors membre du Conseil supérieur de l'éducation.

Les comités confessionnels sont chargés de :

- édicter des règlements pour reconnaître les établissements d'enseignement comme catholiques ou protestants et pour assurer leur caractère confessionnel;
- reconnaître comme catholiques ou protestants, selon le cas, les établissements d'enseignement et révoquer au besoin cette reconnaissance;

- édicter des règlements concernant l'enseignement moral et religieux, catholique ou protestant, l'animation pastorale catholique et l'animation religieuse protestante dans les établissements d'enseignement;
- édicter des règlements sur les conditions de qualification du personnel qui dispense les enseignements ou les services précités;
- approuver, pour l'enseignement moral et religieux catholique ou protestant, les programmes d'études, les guides pédagogiques scolaires, les manuels et le matériel didactique;
- approuver, pour l'animation pastorale catholique ou l'animation religieuse protestante, les répertoires d'objectifs et les guides afférents;
- faire au Conseil, au ministre de l'Éducation et à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, des recommandations sur toute question de leur compétence.

Ces comités peuvent :

- donner au ministre de l'Éducation un avis, au point de vue moral et religieux, sur les programmes, les manuels scolaires, le matériel didactique qu'il adopte ou approuve pour l'enseignement autre que l'enseignement moral et religieux;
- recevoir et entendre les requêtes et suggestions des associations, des institutions et de toute personne sur toute question relevant de leur compétence;
- faire effectuer les études et recherches qu'ils jugent nécessaires ou utiles à la poursuite de leurs fins;
- édicter pour leur régie interne des règlements qui sont soumis à l'approbation du gouvernement.

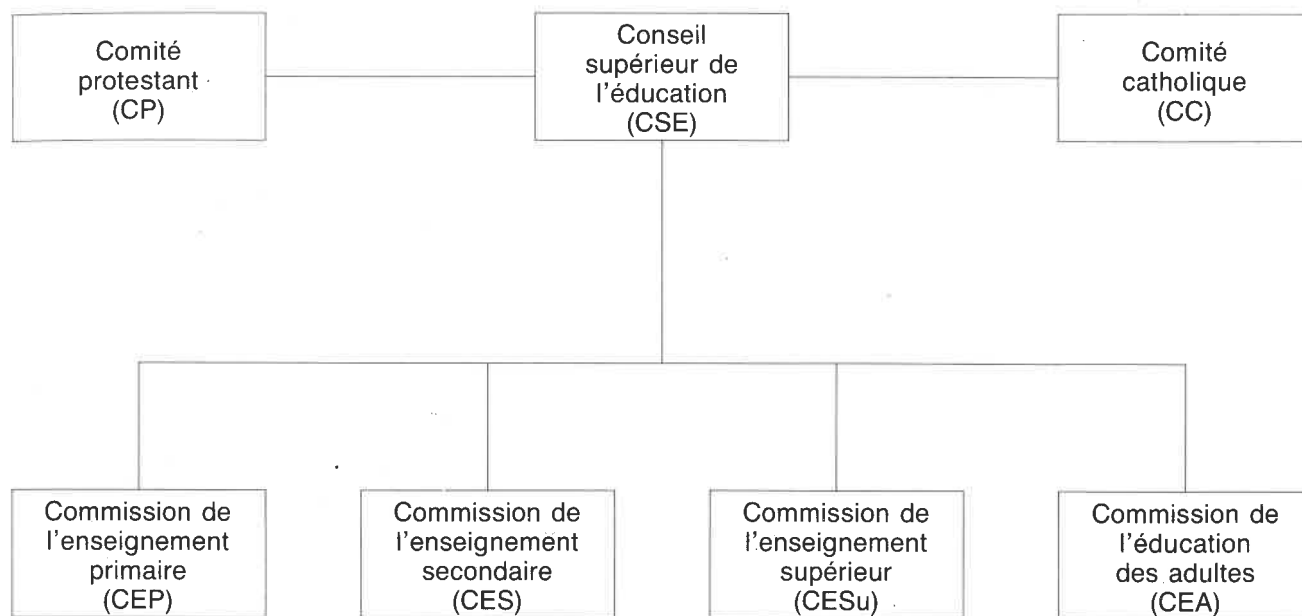
### **Les commissions**

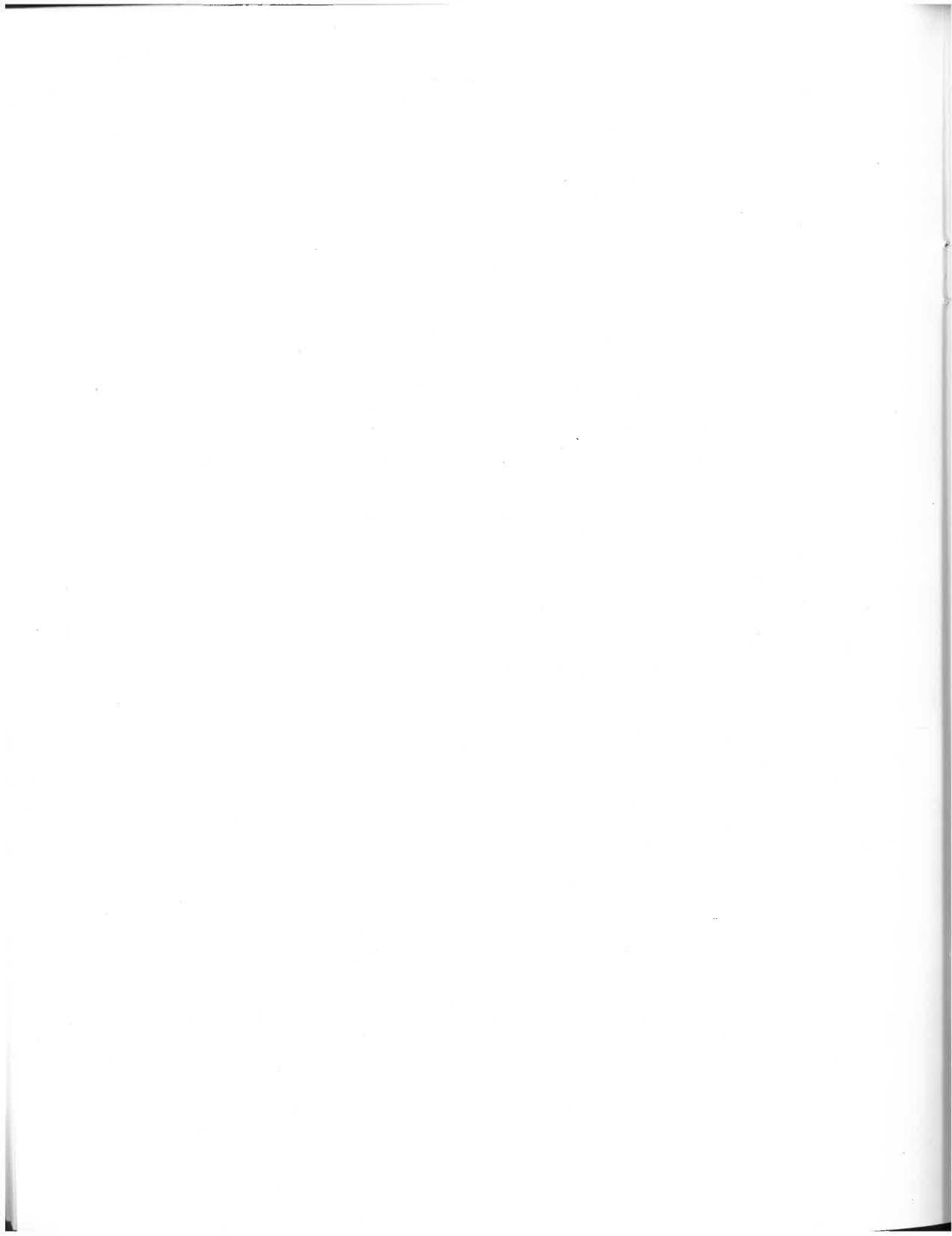
Chacune des quatre commissions est composée de neuf à quinze membres, y compris le président ou la présidente.

Les membres des commissions sont nommés par le Conseil après consultation des institutions et des organismes intéressés à l'enseignement dans le secteur visé. Leur mandat est de trois ans et n'est renouvelable qu'une seule fois consécutivement. Le Conseil désigne parmi ses membres une personne à la présidence de chacune de ses commissions.

Les commissions sont chargées de faire au Conseil des suggestions relatives à leur secteur particulier.

## Le Conseil supérieur de l'éducation





## 2. Activités du Conseil, des comités et des commissions en 1991-1992\*

### 2.1 Le Conseil

Du 1<sup>er</sup> septembre 1991 au 31 août 1992, le Conseil a tenu douze réunions totalisant trente et une sessions\*\*.

À ces réunions s'est ajoutée l'assemblée plénière annuelle qui a regroupé, le 4 juin 1992, les membres du Conseil, de ses comités confessionnels et de ses commissions, plus quelques permanents du secrétariat. Les travaux de cette assemblée plénière ont porté, cette année, sur le rapport annuel 1992-1993 sur l'état et les besoins de l'éducation, rapport de conjoncture centré sur les grandes questions ou controverses qui interpellent actuellement le système d'éducation.

Le Conseil a procédé, au cours de l'année, à l'adoption de sept avis.

#### Avis du Conseil adoptés en 1991-1992

Sujets	Date d'adoption
Les nouvelles populations étudiantes des collèges et des universités : des enseignements à tirer	386 <sup>e</sup> réunion 27 septembre 1991
La formation professionnelle au secondaire : faciliter les parcours sans sacrifier la qualité	389 <sup>e</sup> réunion 13 décembre 1991
En formation professionnelle : l'heure d'un développement intégré	389 <sup>e</sup> réunion 13 décembre 1991
Le travail rémunéré des jeunes : vigilance et accompagnement éducatif	390 <sup>e</sup> réunion 23 janvier 1992
Accroître l'accessibilité et garantir l'adaptation — L'éducation des adultes dix ans après la Commission Jean	390 <sup>e</sup> réunion 23 janvier 1992
Évaluer les apprentissages au primaire: un équilibre à trouver	395 <sup>e</sup> réunion 3 juin 1992
Pour une école secondaire qui développe l'autonomie et la responsabilité	397 <sup>e</sup> réunion 21 août 1992

\* Année d'activité du Conseil, laquelle s'étend du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août de l'année suivante et ne correspond pas à l'année financière gouvernementale.

\*\* Une session comprend une demi-journée dont la durée minimum est de deux heures.

### Comité du rapport annuel

Outre le présent rapport d'activités, le Conseil doit présenter au ministre de l'Éducation, qui le transmet à l'Assemblée nationale, un rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation. Le rapport de cette année s'intitule : « La gestion de l'éducation : la nécessité d'un autre modèle ».

Le comité responsable de l'élaboration de ce rapport a tenu huit réunions totalisant quatorze sessions. Le Conseil a lui-même consacré à l'étude du dossier plusieurs séances de travail.

Ce comité était composé des personnes suivantes :

- Monsieur Michael Macchiagodena, président du Comité, membre du Conseil;
- Monsieur Roch Archambault, membre de la Commission de l'enseignement primaire;
- Monsieur Jean Asselin, membre de la Commission de l'enseignement supérieur;
- Monsieur Marcel R. Fox, vice-président du Conseil;
- Madame Michèle Lacroix, membre de la Commission de l'éducation des adultes;
- Monsieur Michel Monette, membre de la Commission de l'enseignement secondaire;
- Madame Charlotte Plante, présidente du Comité catholique;
- Madame Suzanne Vincent, secrétaire du Comité.

Ont également été associés aux travaux du Comité, madame Michèle Berthelot, agente de recherche et monsieur Jean Proulx, secrétaire du Conseil.

Conformément à l'esprit et à la lettre de son mandat, le Conseil a associé les milieux de l'éducation à la réflexion de ce comité. Ainsi, il a tenu à Baie-Comeau, le 31 octobre 1991, une journée de consultation au cours de laquelle une centaine de personnes, issues de tous les ordres et secteurs d'enseignement et réparties en ateliers, ont été invitées à exprimer leur point de vue sur la gestion de l'éducation. Le Conseil a également invité, en février et en mars 1992, cinq experts et conférenciers à l'entretenir de la question. Il s'agissait de M. Guy Breton, Vérificateur général du Québec, de M. Luc Brunet, vice-doyen aux ressources humaines à la faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal, de M. Jean-Claude Deschênes, directeur du Centre de développement des cadres supérieurs à l'École nationale d'administration publique, du pro-

fesseur Henry Mintzberg, de la faculté de gestion de l'Université McGill et de M. Pierre Paquette, secrétaire général de la Confédération des syndicats nationaux. Des entrevues auprès de seize experts ont également été réalisées par le Service des études et de la recherche du Conseil.

Le rapport comprend trois chapitres. Dans le premier chapitre, le Conseil pose un diagnostic sur la gestion actuelle de l'éducation. Il situe d'abord le caractère distinctif de la gestion de l'éducation et rappelle les influences qui la marquent. Sans passer sous silence les progrès qu'a connus la gestion scolaire au cours des dernières décennies, il met ensuite en lumière les lacunes importantes qu'elle présente. Le chapitre conclut finalement sur l'inaptitude du modèle actuel à atteindre les objectifs de qualité et d'efficacité commandés par les nouveaux besoins éducatifs et sociaux et sur la nécessité de changer de paradigme.

Le deuxième chapitre trace les contours du modèle de gestion qu'il conviendrait d'adopter et précise les orientations qui en découlent sur le plan de la planification, de la direction, du partage des responsabilités, du financement et de l'évaluation des activités éducatives.

Le troisième chapitre s'attache aux exigences liées aux orientations proposées. Il souligne l'importance d'aménager la transition vers cet autre modèle de gestion et rappelle les changements que suppose sa mise en œuvre.

### *Comité sur la formation professionnelle*

Pour achever les travaux qu'il avait entrepris l'année précédente, ce comité a tenu, en 1991-1992, deux réunions totalisant cinq sessions. Il était composé des personnes suivantes :

- Madame Madeleine Aubert Croteau, présidente, membre du Conseil;
- Monsieur Louis Arsénault, membre du Conseil;
- Monsieur John W. Fiset, membre du Conseil;
- Madame Luce Goerlach, membre de la Commission de l'enseignement supérieur;
- Madame Kathy Cayer-Daigle, membre de la Commission de l'éducation des adultes;
- Monsieur Roger Matte, de Bourbonnais, Matte et Associés;
- Monsieur Charles Lefebvre, coordonnateur de la formation professionnelle à la Commission scolaire régionale de Chauveau;
- Madame Denyse Lamothe, secrétaire du Comité.

A également été associée aux travaux madame Renée Carpentier, agente de recherche.

Le mandat confié au Comité consistait à étudier la contribution des différents agents éducatifs à la formation des compétences professionnelles requises par la société, sous l'angle particulier de la planification de l'offre de formation et de ses conséquences sur la réponse aux besoins de formation.

Le Conseil a adopté, en décembre 1991, le rapport final de cette étude intitulé « En formation professionnelle : l'heure d'un développement intégré » et l'a adressé, à titre d'avis, au ministre de l'Éducation et à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science.

### *Groupe de travail sur la formation professionnelle*

Le 14 novembre 1991, en vertu de l'article 30 de sa loi constitutive, le Conseil supérieur de l'éducation a reçu une demande d'avis du ministre de l'Éducation sur des modifications qu'il souhaitait apporter à certains articles du régime pédagogique du secondaire qui régissent la formation professionnelle. Le délai extrêmement court dont disposait le Conseil pour produire son avis lui imposait de faire une rapide analyse. Le Conseil a jugé bon de rencontrer lui-même des représentants du ministère de l'Éducation et de former un groupe de travail qui a tenu une séance de consultation auprès de quelques organismes.

Ce groupe de travail était composé des personnes suivantes :

- Monsieur Robert Bisaillon, président du Conseil;
- Monsieur André Marchand, membre du Conseil;
- Monsieur Gérard Tousignant, membre du Conseil;
- Monsieur Yves Saint-Maurice, membre de la Commission de l'enseignement secondaire;
- Monsieur Charles Lefebvre, membre du Comité spécial sur la formation professionnelle;
- Monsieur Jean Proulx, secrétaire du Conseil.

Le rapport d'analyse intitulé « La formation professionnelle : faciliter les parcours sans sacrifier la qualité » a été adopté par le Conseil, en décembre 1991, à titre d'avis au ministre de l'Éducation.

## **2.2 Les commissions**

### *Commission de l'enseignement primaire*

La Commission de l'enseignement primaire a tenu, en 1991-1992, six réunions ordinaires totalisant vingt sessions.

Elle a poursuivi et terminé l'étude entreprise au cours de l'année précédente sur l'évaluation des apprentissages au primaire. Cette étude trace un portrait

diagnostique de la situation qui prévaut actuellement dans le domaine de l'évaluation; elle analyse les pratiques d'évaluation en vigueur, les modalités de consignation des résultats de ces évaluations au bulletin scolaire ainsi que les modalités de gestion de ce dossier dans les divers milieux scolaires. Elle décrit également les enjeux sous-jacents à la question de l'évaluation, à la fois pour les élèves, les parents, le personnel enseignant et pour la mission même de l'école et propose des voies d'avenir et des pistes qui lui apparaissent plus prometteuses, à la fois pour maintenir et consolider les acquis récents, pour corriger le tir là où il a dévié de la trajectoire prévue et pour que se poursuivent le développement et l'innovation dans le domaine de l'évaluation des apprentissages.

Pour nourrir sa réflexion, la Commission a effectué une enquête auprès de mille enseignantes et enseignants du primaire, six cent cinquante parents membres de comités d'école et trois cent vingt-cinq directions d'école répartis dans toutes les régions du Québec. Des membres du personnel enseignant et des parents des régions de Montréal et de l'Estrie ont également été rencontrés. La Commission a aussi tenu deux tables rondes avec des experts et visité six écoles de la région de l'Estrie, dont quatre de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke et deux de la Commission scolaire Eastern Townships.

Le rapport final de cette étude a été adopté par le Conseil en juin 1992, à titre d'avis au ministre de l'Éducation.

### *Commission de l'enseignement secondaire*

La Commission de l'enseignement secondaire a tenu, en 1991-1992, sept réunions ordinaires totalisant vingt sessions.

Les travaux de la Commission ont principalement porté sur l'emploi à temps partiel des jeunes durant l'année scolaire, le ministre de l'Éducation ayant adressé au Conseil une demande d'avis sur la question. Dans un premier temps, la Commission s'est engagée dans l'observation et dans l'analyse du phénomène en s'interrogeant sur les avantages et les inconvénients de l'emploi à temps partiel, pour conclure que le travail rémunéré n'est pas nécessairement en soi éducatif mais qu'il ne constitue pas non plus une entrave automatique à la réussite scolaire. Elle a ensuite défini les conditions sans lesquelles on ne saurait valablement mener de front études et emploi pour déterminer, finalement, les défis que le contexte du cumul des études et de l'emploi pose à l'école.

Dans sa démarche, la Commission a procédé à un sondage téléphonique auprès de quatre-vingts polyvalentes ou écoles secondaires, francophones et anglophones, et de soixante-trois commissions scolaires, dans les onze régions scolaires du Québec. Elle a

également effectué des visites dans treize milieux scolaires pour y rencontrer des membres de la direction, divers intervenants scolaires, des groupes-classes ainsi que de petits groupes de jeunes dont certains exerçaient un emploi et d'autres n'en exerçaient pas. Enfin, la Commission a complété ses consultations en réunissant en table ronde onze informateurs-clés et procédé à la compilation et à l'analyse des données d'une enquête menée auprès de six cent onze élèves du premier cycle et de cent soixante-neuf élèves du second cycle du secondaire.

Après l'adoption de cette étude par le Conseil, en janvier 1992, à titre d'avis au ministre de l'Éducation, la Commission a repris et mené à terme ses travaux sur la prise en charge par l'élève de ses apprentissages scolaires. Il en a résulté un projet d'avis que le Conseil a adopté sous le titre « Pour une école secondaire qui développe l'autonomie et la responsabilité ». L'édition et la diffusion de cet avis sont prévues en 1992-1993.

### *Commission de l'enseignement supérieur*

La Commission de l'enseignement supérieur a tenu, au cours de l'année 1991-1992, sept réunions ordinaires totalisant quinze sessions.

La Commission a terminé ses travaux sur les profils des populations étudiantes des collèges et des universités. Son rapport a été adopté par le Conseil à titre d'avis à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science et diffusé sous le titre de « Les nouvelles populations étudiantes des collèges et des universités : des enseignements à tirer ».

À l'automne 1991, la Commission a entrepris des travaux pour répondre à une demande d'avis de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science sur les orientations et les objectifs de scolarisation au collège et à l'université. Dans sa demande, la ministre pose des questions sur le rapport entre les stratégies de développement de la société québécoise et les formations supérieures, sur la modulation des actions d'incitation et des investissements collectifs concernant les niveaux de formation, les secteurs, les types de programme et de diplôme, sur les modes de fréquentation et enfin sur la structure originale de l'enseignement supérieur québécois.

La Commission s'est penchée sur les six thèmes suivants: la place de la formation supérieure dans le développement de la société, les grandes orientations en matière d'enseignement supérieur, les modèles de cheminement, les objectifs de scolarisation et de diplomation ainsi que les stratégies et les champs prioritaires de développement. Outre une revue documentaire, des recherches qualitatives et quantitatives ont été réalisées sur l'accès aux études supérieures, la fréquentation et la diplomation, sur les cheminements

scolaires, sur les politiques d'admission et les mécanismes d'aide à l'apprentissage d'établissements collégiaux et universitaires ainsi que sur les projets d'intervention d'un certain nombre de pays relativement aux orientations et aux objectifs de scolarisation à l'enseignement supérieur.

Une table ronde a été organisée en janvier 1992 avec des experts en économie, en sociologie, en démographie et en sciences de l'éducation ainsi qu'avec des praticiens, des administrateurs de cégep et d'université. Des rencontres ont aussi eu lieu avec divers représentants d'organismes ayant un intérêt pour les questions étudiées: l'Office des professions du Québec, le Conseil des universités, le Conseil des collèges, la Fédération des cégeps, la Conférence des recteurs et des principaux d'universités du Québec, la Fédération nationale des enseignants et des enseignantes du Québec, la Fédération des enseignants des collèges, la Fédération autonome du collégial, l'Université du Québec.

Les travaux de la Commission ont fait l'objet de deux rapports d'étape au Conseil. Un rapport final doit lui être présenté pour adoption en septembre 1992.

### ***Commission de l'éducation des adultes***

La Commission de l'éducation des adultes a tenu, au cours de l'année 1991-1992, six réunions ordinaires totalisant dix-sept sessions.

La Commission a poursuivi l'étude entreprise l'année précédente sur l'état et les besoins de l'éducation des adultes, dix ans après la Commission Jean. Cette étude visait à faire un bilan critique des orientations et des mesures effectivement mises en place pour accroître l'accessibilité de la formation et des services et pour assurer leur adaptation aux caractéristiques et aux besoins des individus.

Les travaux de la Commission ont porté particulièrement sur l'estimation des besoins de formation des adultes d'ici l'an 2000, compte tenu de l'évolution de notre société et des tendances lourdes prévisibles pour la présente décennie. La Commission a par la suite retenu six orientations générales à suivre d'ici l'an 2000 pour répondre aux besoins de formation des diverses populations adultes et proposé un ensemble de moyens susceptibles de traduire ces orientations dans la réalité des services de formation offerts aux adultes.

Pour réaliser cette étude, la Commission, en plus des nombreuses consultations menées en 1990-1991, a procédé à l'analyse des résultats d'une enquête à laquelle ont participé deux mille cent dix-sept adultes en formation et sept cent soixante-quinze membres du personnel des commissions scolaires, des collèges et des universités. En outre, pour valider son bilan et ses

hypothèses d'orientations, elle a tenu des rencontres avec des représentants et représentantes d'établissements d'enseignement et d'une dizaine d'associations engagées en éducation des adultes. Ces consultations ont également permis à la Commission de déterminer les moyens d'action à mettre en place pour mieux répondre aux besoins de formation des adultes.

Le rapport final de cette étude a été adopté par le Conseil comme avis au ministre de l'Éducation et à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science sous le titre « Accroître l'accessibilité et garantir l'adaptation — L'éducation des adultes dix ans après la Commission Jean ». Par ailleurs, le Conseil a rendu public le rapport d'enquête intitulé « Une formation accessible et adaptée, qu'en pensent les adultes et le personnel ? ».

## **2.3 Les comités confessionnels**

### ***Comité catholique***

#### **• Réunions**

Le Comité catholique a tenu neuf réunions ordinaires totalisant vingt-trois sessions. Il a également participé aux deux sessions de travail de l'Assemblée plénière du Conseil supérieur de l'éducation. Les membres ont, de plus, tenu des rencontres en sous-comité.

#### **• Rencontre avec le ministre de l'Éducation**

Le Comité catholique a tenu une séance de travail avec le ministre de l'Éducation, monsieur Michel Pagé. Cette rencontre a permis un échange de points de vue sur diverses réalités scolaires reliées au champ de compétence du Comité.

#### **• Relations avec divers organismes**

Au cours de l'année, le Comité catholique a été en contact avec divers organismes concernés par l'éducation chrétienne en milieu scolaire: Fédération des commissions scolaires du Québec, Comité épiscopal de l'éducation, Assemblée des directrices et directeurs diocésains d'éducation, Association québécoise des conseillères et conseillers au service de l'éducation chrétienne, Conférence de la pastorale scolaire, Association québécoise des professeurs de morale et de religion, Association des cadres scolaires anglo-catholiques, Provincial Association of Teachers of Ethics and Religion, Provincial Association of Catholic Teachers, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration. Ces contacts se sont réalisés par la participation à des journées d'études ou à des tables de travail ou par des rencontres avec des représentants et des représentantes de l'un ou de l'autre de ces organismes.

### • Réglementation

Le Comité catholique a modifié l'article 26 de sa réglementation pour les écoles primaires et les écoles secondaires du système scolaire public. Cet article détermine les modalités d'application des articles 15 et 16 touchant la qualification des enseignantes et des enseignants chargés de l'enseignement moral et religieux catholique dans ces écoles. Il a également modifié les articles correspondants de sa réglementation pour les établissements d'enseignement privé du primaire et du secondaire et de sa réglementation touchant la qualification des enseignantes et des enseignants chargés de l'enseignement religieux dans les écoles primaires et les écoles secondaires publiques ou privées autres que les écoles reconnues comme catholiques.

Le Comité catholique a, de plus, modifié le 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 16 de sa réglementation pour les écoles publiques reconnues comme catholiques et de sa réglementation pour les écoles privées également reconnues, et le 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 2 de sa réglementation touchant l'enseignement religieux dans les écoles autres que les écoles reconnues comme catholiques. Cette modification a pour effet d'établir à un minimum de trente crédits universitaires les exigences du Comité pour la formation des maîtres appelés à dispenser l'enseignement moral et religieux catholique au secondaire.

### • Avis au ministre de l'Éducation

Le Comité catholique a transmis au ministre de l'Éducation un avis intitulé « L'enseignement moral et religieux catholique au secondaire. Aménager des conditions d'exercice favorables : pour un enseignement de qualité ». Après une lecture des problèmes qui se posent quant aux conditions d'exercice de l'enseignement moral et religieux catholique au secondaire, le Comité évoque un certain nombre de pistes d'action susceptibles de résoudre quelques difficultés de la situation actuelle et surtout de permettre un environnement plus favorable à la pédagogie.

### • Études et recherches

Le Comité catholique a réalisé, au cours de l'année 1991-1992, par l'entremise d'un agent de recherche, une étude qualitative sur les besoins ou questions d'ordre spirituel, moral et religieux des élèves du collégial et sur les moyens dont ils disposent ou pourraient disposer pour y répondre. Cette étude intitulée « Éthique, spiritualité et religion au cégep » devrait éclairer les échanges sur certains aspects souvent méconnus ou ignorés des cheminements des jeunes cégépiennes et cégépiens d'aujourd'hui, en particulier quant à leur situation existentielle et quant à leur besoin de développement intégral.

### • Examen des rapports d'évaluation du vécu confessionnel des écoles reconnues comme catholiques

Le Comité catholique a reçu les rapports d'évaluation du vécu confessionnel de quatre cent soixante écoles reconnues comme catholiques, conformément à l'article 7 de sa réglementation. Le Comité a examiné chacun de ces rapports et il a fait connaître ses réactions à la direction de l'école. Il tient à jour un bilan des constantes qui se dégagent de l'examen des rapports reçus. Les écoles ont jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1993 pour réaliser leur rapport.

### • Reconnaissance confessionnelle des établissements d'enseignement

Le Comité catholique, en vertu du pouvoir que lui confère le paragraphe f) de l'article 22 de la *Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation*, tel qu'il a été modifié par l'article 568 de la *Loi sur l'instruction publique*, a reconnu comme catholiques neuf établissements d'enseignement du secteur public, soit huit écoles primaires et une école secondaire, et un établissement d'enseignement secondaire du secteur privé. Il n'a reçu aucune demande de retrait de la reconnaissance confessionnelle d'une école.

### • Examen des instruments pédagogiques scolaires

Au cours de l'année 1991-1992, le ministre de l'Éducation, conformément aux dispositions du paragraphe c) de l'article 22 de la *Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation*, tel qu'il a été modifié par l'article 568 de la *Loi sur l'instruction publique*, a transmis au Comité catholique, en vue de son approbation, un programme d'études local, un guide d'organisation et d'activités, quatre guides d'enseignement pour le secteur anglophone et quatre manuels scolaires et guides du maître. Le Comité a approuvé tous ces instruments pédagogiques.

Le ministre de l'Éducation, conformément aux dispositions du paragraphe a) de l'article 23 de la *Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation*, tel qu'il a été modifié par l'article 569 de la *Loi sur l'instruction publique*, a de plus transmis au Comité catholique, pour avis au point de vue moral et religieux, les programmes d'études, les manuels scolaires et le matériel didactique qu'il entend adopter ou approuver pour l'enseignement autre que l'enseignement moral et religieux. Le Comité a émis un avis sur du matériel didactique pour la formation personnelle et sociale au primaire.

## ***Comité protestant***

### **• Réunions**

Le Comité protestant a tenu sept réunions ordinaires totalisant quatorze sessions, dont quatre à Montréal, une à Beaconsfield, une à Laval et une à Sainte-Foy.

### **• Consultations**

Les membres du sous-comité chargé d'étudier l'état et les besoins du programme d'enseignement moral et religieux se sont rendus dans trois écoles de la Commission scolaire Laureval et dans deux écoles de la Commission scolaire Lakeshore, notamment pour y consulter des représentants et des représentantes du corps enseignant. Ils ont également rencontré l'exécutif de l'Association des enseignants et enseignantes de morale et de religion du Québec, des conseillers et conseillères pédagogiques en cette matière et différents groupes que la question intéresse.

Le président du Comité a rencontré, à plusieurs reprises, l'Association des commissions scolaires protestantes du Québec et la Fédération québécoise des associations foyers-écoles. Il a également visité plusieurs écoles et eu des entretiens avec plusieurs personnes intéressées à l'éducation dans le secteur protestant.

### **• Travaux**

Le Comité protestant a transmis au ministre de l'Éducation un avis sur le programme d'enseignement moral et religieux protestant et lui adressera sous peu une intervention sur les valeurs protestantes et le système scolaire québécois.

Le Comité a parrainé avec la Direction de l'enseignement protestant et le sous-ministre associé pour la foi protestante, un deuxième colloque sur l'enseignement moral et religieux protestant au Québec.

Par ailleurs, conformément aux dispositions du paragraphe a) de l'article 23 de la *Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation*, tel que modifié par l'article 568 de la *Loi sur l'instruction publique*, le Comité a examiné attentivement les manuels et programmes et le matériel didactique que le Ministre lui a transmis pour avis au point de vue moral et religieux.

### 3. Ressources humaines et financières

#### 3.1 Composition du Conseil, des comités confessionnels et des commissions

##### *Conseil*

Par le décret 212-92 du 8 avril 1992, le gouvernement a nommé au Conseil monsieur Gilles Fortier, de Montréal, pour un mandat se terminant le 31 août 1996, en remplacement de madame Huguette Laroche.

En outre, par le décret 341-92 du 11 mars 1992, le gouvernement a nommé au Conseil :

- Monsieur Gérard Tousignant, de Sherbrooke, pour un deuxième mandat se terminant le 31 août 1996;
- Monsieur Émile Robichaud, de Laval, pour un mandat se terminant le 31 août 1996, en remplacement de monsieur Roland Poirier.

Enfin, par le décret 524-92 du 8 avril 1992, le gouvernement a nommé au Conseil monsieur Jean Lajoie, de Pointe-au-Pic, pour un mandat se terminant le 31 août 1996, en remplacement de madame Sarah Paltiel.

Un siège est devenu vacant suite à la démission, le 15 octobre 1991, de monsieur Scott Conrod.

Monsieur Glenn Smith est devenu membre d'office du Conseil, suite à son élection à la présidence du comité protestant, pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 1991 au 31 août 1992.

#### Composition — Conseil supérieur de l'éducation

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Bisaillon, Robert	Président du Conseil	1994 (2 <sup>e</sup> )	Sainte-Sabine
Fox, Marcel R.	Vice-président	1992	Montréal
Allaire, Louise	Professeure agrégée, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal	1993	Outremont
Arsenault, Louis	Directeur des relations publiques, Québec Téléphone	1993	Rimouski
Aubert Croteau, Madeleine	Conseillère en éducation chrétienne, Commission scolaire de Victoriaville	1992	Arthabaska
Conrod, Scott (a démissionné le 15-10-91)	Directeur général, Commission scolaire Laureval	1991*	Montréal-Ouest
Fiset, John W.	Directeur adjoint, Institut d'enseignement coopératif, Université Concordia	1993 (2 <sup>e</sup> )	Verdun
Fontaine, Serge	Directeur régional, Commission des écoles protestantes du Grand Montréal	1991***	Dollard-des-Ormeaux
Fortier, Gilles	Directeur général, Collège André-Grasset	1996	Montréal
Girard, Pierre-Nicolas	Directeur, Les Fédérations de l'Union des producteurs agricoles de la région de Québec	1992	Neufchatel
Huot, Hélène	Directrice des services pédagogiques, Cégep de Limoilou	1994	Sillery
Inchauspé, Paul	Directeur général, Cégep Ahuntsic	1992	Outremont
Lajoie, Jean	Directeur des ventes, Clermont Dodge Chrysler	1996	Pointe-au-Pic

## Composition — Conseil supérieur de l'éducation

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Kanapé, Marcelline	Directrice en éducation, Bande de Uashat Mani-Utenam	1992	Sept-îles
Laroche, Huguette (a été remplacée le 19-02-92)	Enseignante, Commission scolaire régionale Lapointe	1991**	Chicoutimi
Macchiagodena, Michael	Directeur général, Cégep Vanier	1993 (2 <sup>e</sup> )	Mont-Royal
Marchand, André	Directeur général, Commission scolaire des Laurentides	1992	Pointe-aux-Trembles
Paltiel, Sarah (a été remplacée le 08-04-92)	Membre émérite du conseil d'administration de l'Université McGill	1991**	Westmount
Pimparé, Claire	Comédienne-animatrice	1994	Outremont
Poirier, Roland (a été remplacé le 11-03-92)	Directeur, École polyvalente Louis-Joseph-Papineau, Commission scolaire Seigneurie	1990**	Chénéville
Rabinovitch, Joseph	Directeur général, Association des écoles juives	1994	Saint-Laurent
Robichaud, Émile	Président, OIKOS, ressourcement et formation	1996	Laval
Sweet, Marcelle	Directrice, École Saint-Joseph, Commission scolaire de Val-d'Or	1993	Val-d'Or
Tousignant, Gérard	Directeur général, Commission scolaire de Coaticook	1996 (2 <sup>e</sup> )	Sherbrooke
Tremblay, Claude L.	Conseiller principal en développement de main-d'œuvre et formation, Alcan Ltée	1992	Jonquière
<b>Membres d'office</b>			
Plante, Charlotte	Présidente du Comité catholique	1992	Sillery
Smith, Glenn	Président du Comité protestant	1992	Laval
<b>Membres adjoints d'office</b>			
Paquet, Michel	Sous-ministre de l'éducation		
Tremblay, Paul	Sous-ministre associé pour la foi catholique		
Vacant	Sous-ministre associé pour la foi protestante		
<b>Secrétaires conjoints</b>			
Durand, Alain			
Proulx, Jean			

\* A continué de siéger jusqu'à la date de sa démission.

\*\* Ont continué de siéger jusqu'à leur remplacement.

\*\*\* Continue de siéger en attendant le renouvellement de son mandat ou son remplacement.

### Comité catholique

L'Assemblée des évêques du Québec a nommé au Comité catholique monsieur Jean Desclos, de Sherbrooke, à titre de représentant des autorités religieuses, pour un mandat se terminant le 31 août 1994, en remplacement de monsieur Gabriel Chénard.

En outre, par le décret 1176-91 du 28 août 1991, le gouvernement a nommé au Comité catholique, sur recommandation du Conseil qui avait obtenu l'agrément de l'Assemblée des évêques :

- Madame Jeanne-Paule Berger, de Rimouski, à titre de représentante des parents, pour un deuxième mandat se terminant le 31 août 1994;
- Monsieur André Charron, de Montréal, à titre de représentant des éducateurs, pour un deuxième mandat se terminant le 31 août 1994;
- Madame Claire Lachance, de Charlesbourg, à titre de représentante des éducateurs, pour un man-

dat se terminant le 31 août 1994, en remplacement de madame Raymonde Venditti-Milot;

- Monsieur Miville Morin, de Granby, à titre de représentant des parents, pour un mandat se terminant le 31 août 1994, en remplacement de monsieur Paul Chailler.

Le Comité catholique a élu monsieur Jacques Otis à la présidence du Comité pour l'année 1992-1993.

#### Composition — Comité catholique

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
<b>Représentants des autorités religieuses</b>			
Buccongello, Anthony	Pédagogue à la retraite	1993	Dollard-des-Ormeaux
Desclos, Jean	Directeur de l'Office du clergé et du Diaconat permanent, Diocèse de Sherbrooke	1994	Sherbrooke
Durand-Lutzy, Nicole	Rédactrice de manuels, Centre éducatif et culturel inc.	1993 (2 <sup>e</sup> )	Verdun
Lussier, Mgr Gilles	Évêque de Joliette, Évêché de Joliette	1992	Joliette
Touzin, Raymonde	Directrice générale, Commission scolaire des Chutes-de-la-Chaudière	1992 (2 <sup>e</sup> )	Sainte-Foy
<b>Représentants des parents</b>			
Berger, Jeanne-Paule	Directrice générale adjointe et directrice des services éducatifs, Commission scolaire La Neigette	1994 (2 <sup>e</sup> )	Rimouski
Dionne, Gérard	Professeur de philosophie, Collège de Lévis	1992	Lévis
Lavoie, Élie	Directeur de l'Office d'éducation, Diocèse de Gaspé	1993	Gaspé
Morin, Miville	Directeur, École Parkview, Commission scolaire Des Cantons	1994	Granby
Sabourin, Marc	Pédagogue à la retraite	1993 (2 <sup>e</sup> )	Saint-Laurent
<b>Représentants des éducateurs</b>			
Plante, Charlotte	Présidente du Comité catholique	1992	Sillery
Charron, André	Professeur titulaire, Faculté de théologie, Université de Montréal	1994 (2 <sup>e</sup> )	Montréal
Furlan-Di Maulo, Maria	Enseignante, École Michelangelo, Commission des écoles catholiques de Montréal	1992	Saint-Laurent
Lachance, Claire	Chargée de pastorale scolaire, Fabrique Saint-Charles-Borromée	1994	Charlesbourg
Otis, Jacques	Conseiller en éducation chrétienne, Commission scolaire de la Côte-du-Sud	1993 (2 <sup>e</sup> )	Montmagny
<b>Membre adjoint d'office</b>			
Tremblay, Paul	Sous-ministre associé pour la foi catholique		
<b>Secrétaire</b>			
Mallette, Guy			

### *Comité protestant*

Par le décret 1177-91 du 28 août 1991, le gouvernement a nommé au Comité protestant, sur recommandation du Conseil :

- Madame Ruth Eatock, de Saint-Bruno, à titre de représentante des parents, pour un second mandat se terminant le 31 août 1994;
- Monsieur Quentin Robinson, de Pointe-Claire, à titre de représentant des parents, pour un second mandat se terminant le 31 août 1994;
- Madame Shirley Smith-Coderre, de Knowlton, à titre de représentante des parents, pour un mandat se terminant le 31 août 1994, en remplacement de monsieur Allan Locke;
- Monsieur Euan A. Crabb, de Lachine, à titre de représentant des éducateurs, pour un mandat se terminant le 31 août 1994, en remplacement de monsieur Danford E. De Silva.

En outre, par le décret 1318-91 du 25 septembre 1991, le gouvernement a nommé au Comité protes-

tant, sur recommandation du Conseil, monsieur David Jayakar Daniel, de Dollard-des-Ormeaux, à titre de représentant des éducateurs, pour un mandat se terminant le 31 août 1994, en remplacement de madame Aline Visser.

Le mandat de monsieur James-R. Bissell, de Cowansville, et celui de madame Anne MacWhirter, de Paspébiac, ont pris fin en raison de leur absence aux quatre dernières réunions du Comité.

Monsieur Bissell a été remplacé, le 15 janvier 1992, alors que, par le décret 23-92, le gouvernement a nommé au Comité protestant, sur recommandation du Conseil, madame Judy Francis-Fay, de Chicoutimi, à titre de représentante des éducateurs, pour un mandat se terminant le 31 août 1993. Le siège de madame MacWhirter est demeuré vacant.

Monsieur Glenn Smith a été élu pour un an, soit jusqu'au 31 août 1992, à la présidence du Comité protestant.

### **Composition — Comité protestant**

<b>Nom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Mandat se terminant le 31 août</b>	<b>Lieu de résidence</b>
<b>Représentants des Églises</b>			
Smith, Glenn	Président du Comité protestant	1993 (2 <sup>e</sup> )	Laval
Laurin, Marthe	Éducatrice retraitée, membre de l'Église Unie	1993 (2 <sup>e</sup> )	Montréal
Morris, Charles F.	Pasteur, Église anglicane Trinity	1992	Cowansville
Robinson, Quentin	Animateur jeunesse	1994 (2 <sup>e</sup> )	Pointe-Claire
<b>Représentants des parents</b>			
Eatock, Ruth	Présidente, Commission scolaire Richelieu-Valley	1994 (2 <sup>e</sup> )	Saint-Bruno
Fisher, John Russell	Pasteur, Onward Gospel Church	1992	Lachine
Poirier, Jean	Présidente, Commission scolaire protestante Northwestern Quebec	1993 (2 <sup>e</sup> )	Senneterre
Smith-Coderre, Shirley	Parent	1994	Knowlton
<b>Représentants des éducateurs</b>			
Bissell, James R. (a démissionné le 21-10-91)	Directeur général, Commission scolaire régionale protestante District of Bedford	1993 (2 <sup>e</sup> )	Cowansville
Crabb, Euan A.	Directeur des services du personnel, Commission des écoles protestantes du Grand-Montréal	1994	Lachine
Daniel, David Jayakar	Professeur de mathématiques, Collège Vanier	1994	Dollard-des-Ormeaux
Francis-Fay, Judy	Présidente, Commission scolaire de Saguenay	1993	Chicoutimi

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
MacWhirter, Anne (a démissionné le 21-10-91)	Enseignante, École institutionnelle New-Carlisle, Commission scolaire régionale Gaspésia	1992 (2 <sup>e</sup> )	Paspébiac
Mitchell, Margaret	Conseillère pédagogique en enseignement moral et religieux, Commission scolaire Lakeshore	1993	Dollard-des-Ormeaux
Murray, Bryden	Directeur adjoint, École secondaire Beaconsfield, Commission scolaire Lakeshore	1992 (2 <sup>e</sup> )	Pointe-Claire
Stutt, Howard A.	Retraité de l'enseignement supérieur	1992 (2 <sup>e</sup> )	Beaconsfield
<b>Membre d'office</b>			
Vacant	Sous-ministre associé pour la foi protestante		
<b>Secrétaire</b>			
Kuntz, Harry			

### *Commission de l'enseignement primaire*

Le Conseil a reconduit monsieur Serge Fontaine à la présidence de la Commission de l'enseignement primaire, jusqu'à son remplacement comme membre du Conseil.

En outre, il a renouvelé le mandat d'un membre, monsieur Roch Archambault, de Laval-des-Rapides, pour une période se terminant le 31 août 1994.

Trois nouveaux membres ont été nommés à cette commission, pour un mandat se terminant le 31 août 1994 :

- Madame Diane Cantin, de Boucherville;
- Monsieur Normand Gauthier, de Nouvelle;
- Monsieur Jean Lalonde, de Gatineau.

### **Composition — Commission de l'enseignement primaire**

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Fontaine, Serge	Président de la Commission*, Directeur régional, Commission des écoles protestantes du Grand-Montréal	1992	Dollard-des-Ormeaux
Archambault, Roch	Directeur des services éducatifs, Commission scolaire de Sainte-Croix	1994 (2 <sup>e</sup> )	Laval-des-Rapides
Baribeau, Colette	Professeure, Département des sciences de l'éducation, Université du Québec à Trois-Rivières	1992	Cap-de-la-Madeleine
Cantin, Diane	Enseignante et conseillère pédagogique, École Marie-Victorin, Commission scolaire de Varennes	1994	Boucherville
Capra, Louise	Enseignante en orthopédagogie, Commission scolaire de Sorel	1993	Sainte-Victoire
Carbonneau, Michel	Professeur agrégé et responsable des programmes facultaires de formation des maîtres, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal	1993 (2 <sup>e</sup> )	Montréal
Chisholm, Kenneth	Directeur adjoint pour l'enseignement primaire, Commission scolaire de Lakeshore	1993 (2 <sup>e</sup> )	Beaconsfield

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Gauthier, Normand	Directeur, École primaire de Nouvelle, Commission scolaire Miguasha	1994	Saint-Omer
Gress-Azzam, Simone	Conseillère pédagogique, Office des relations interculturelles, Commission des écoles catholiques de Montréal	1993	Laval
Guertin, Lise	Enseignante, Commission scolaire l'Argile Bleue	1993	Beloeil
Labrecque-Marcoux, Huguette	Conseillère provinciale, Association féminine d'éducation et d'action sociale	1992	Saint-Jean- Chrysostome
Lalonde, Jean	Éditeur, Communication-Canada	1994	Gatineau
Léveillé-Falardeau, Nicole	Conseillère pédagogique, Commission scolaire des Découvreurs	1992	Sainte-Foy
Pouliot, Louise	Enseignante, École Saint-David, Commission scolaire de Victoriaville	1992 (2 <sup>e</sup> )	Victoriaville

#### Coordonnatrice

Roy, Josée

\* La présidence est assumée par un membre du Conseil nommé par ses collègues à ce poste pour un mandat d'un an renouvelable.

#### *Commission de l'enseignement secondaire*

Le Conseil a reconduit pour un an, soit jusqu'au 31 août 1992, madame Louise Allaire, de Outremont, à la présidence de la Commission de l'enseignement secondaire.

En outre, il a renouvelé le mandat d'un membre, monsieur Denis Pépin, de Victoriaville, pour la période se terminant le 31 août 1994.

Trois nouveaux membres ont été nommés à cette commission, pour un mandat se terminant le 31 août 1994 :

- Madame Francine Jeannotte-Beaudoin, de Sainte-Rosalie;
- Monsieur Yves Saint-Maurice, de Saint-Nicolas;
- Madame Ghislaine Veilleux, de Val-Bélair.

#### Commission de l'enseignement secondaire

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Allaire, Louise	Présidente de la Commission, Professeure agrégée, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal	1992	Outremont
Audy, Jacques	Docteur en sciences de l'éducation	1992 (2 <sup>e</sup> )	Charlesbourg-Ouest
Gauvreau, Mario	Conseiller pédagogique, Commission scolaire Miguasha	1992 (2 <sup>e</sup> )	Saint-Jules-de- Cascapédia
Henderson, Keith (a démissionné le 25-05-92)	Directeur des services pédagogiques, Collège de l'Outaouais	1992 (2 <sup>e</sup> )	Aylmer
Jeannotte-Beaudoin, Francine	Directrice, Office de la famille, Diocèse de Saint-Hyacinthe	1994	Sainte-Rosalie

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Le Guillou, Jean	Administrateur scolaire retraité	1993 (2 <sup>e</sup> )	Dollard-des-Ormeaux
Monette, Michel	Directeur des services éducatifs par interim, Commission scolaire Châteauguay	1993	Châteauguay
Pépin, Denis	Enseignant, Polyvalente Le Boisé, Commission scolaire de Victoriaville	1994 (2 <sup>e</sup> )	Victoriaville
Robitaille, Nicole	Enseignante au secondaire, Commission scolaire de Coaticook	1993	Lennoxville
St-Maurice, Yves	Directeur, École secondaire Les Etchemins, Commission scolaire des Chutes-de-la-Chaudière	1994	Saint-Nicolas
Saint-Onge, Michel	Adjoint au directeur des services pédagogiques, Commission scolaire de Coaticook	1993	Montréal
Stotland, Estair	Administratrice, Commission des écoles protestantes du Grand-Montréal	1993	Mont-Royal
Trahan, Lucie	Conseillère en orientation, Commission scolaire Les Écores	1992	Lachenaie
Veilleux, Ghislaine	Enseignante, Polyvalente Loretteville, Commission scolaire régionale Chauveau	1994	Val-Bélair

#### Coordonnateur

Bordage, Jacques

#### *Commission de l'enseignement supérieur*

Le Conseil a reconduit pour un an, soit jusqu'au 31 août 1992, monsieur Paul Inchauspé, de Outremont, à la présidence de la Commission de l'enseignement supérieur.

Cinq nouveaux membres ont été nommés à cette commission, pour un mandat se terminant le 31 août 1994 :

- Monsieur Jean Asselin, de Trois-Rivières-Ouest;
- Madame Marie Malavoy, de Saint-Denis-de-Brompton;
- Monsieur Cédric Pautel, de Montréal;
- Monsieur Michel Robillard, de Mont-Royal;
- Madame Hélène Tremblay, de Rimouski.

Enfin, le Conseil a nommé deux nouveaux membres pour combler des sièges devenus vacants suite à la démission de leur titulaire. Il s'agit de:

- Madame Marthe Fournier, de Hull, pour un mandat se terminant le 31 août 1993, en remplacement de monsieur André Gauthier qui a démissionné le 30 octobre 1991;
- Monsieur Bruce M. Shore, de Westmount, pour un mandat se terminant le 31 août 1993, en remplacement de monsieur Stanley G. French qui a démissionné le 3 novembre 1991.

#### Commission de l'enseignement supérieur

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Inchauspé, Paul	Président de la Commission, Directeur général, Cégep Ahuntsic	1992	Outremont
Asselin, Jean	Directeur général, Collège François-Xavier-Garneau	1994	Sainte-Foy

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Assimopoulos, Nadia	Conseillère en analyse de programmes, Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche, Université de Montréal	1993	Mont-Royal
Beaulieu, Alain (a démissionné le 28-05-92)	Vice-président aux ressources humaines, Provigo Distribution Inc.	1993	Saint-Laurent
Fournier, Marthe	Conseillère pédagogique, Cégep de l'Outaouais	1993	Hull
French, Stanley G. (a démissionné le 03-11-91)	Professeur de philosophie, Université Concordia	1993	Montréal
Gauthier, André (a démissionné le 30-10-91)	Conseiller en orientation, Cégep de Sept-Îles	1993	Sept-Îles
Goerlach, Luce	Directrice des services pédagogiques, Cégep du Vieux-Montréal	1992	Outremont
Lacour-Brossard, Louise	Professeure d'histoire, Cégep Édouard-Montpetit	1992	Mont-Royal
Laliberté, Jacques	Membre du groupe recherche-action, Programme Performa, Faculté d'éducation, Université de Sherbrooke	1992 (2 <sup>e</sup> )	Montréal
Malavoy, Marie	Doyenne de la Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Sherbrooke	1994	Saint-Denis-de-Brompton
Marton, Philippe	Professeur titulaire, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval	1992 (2 <sup>e</sup> )	Charny
Pautel, Cédric	Vice-président du premier cycle, Fédération étudiante universitaire de Québec	1994	Trois-Rivières-Ouest
Robillard, Michel	Vice-recteur associé à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec à Montréal	1994	Mont-Royal
Shore, Bruce M.	Professeur, Université McGill	1993	Westmount
Tousignant, Jacques	Directeur de la planification et de la recherche institutionnelle, Université du Québec	1993 (2 <sup>e</sup> )	Sillery
Tremblay, Hélène	Vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec à Rimouski	1994	Rimouski
<b>Coordonnatrice</b>			
Clermont, Louise			

### *Commission de l'éducation des adultes*

Le Conseil a reconduit pour un an, soit jusqu'au 31 août 1992, monsieur André Marchand, de Pointe-aux-Trembles, à la présidence de la Commission de l'éducation des adultes.

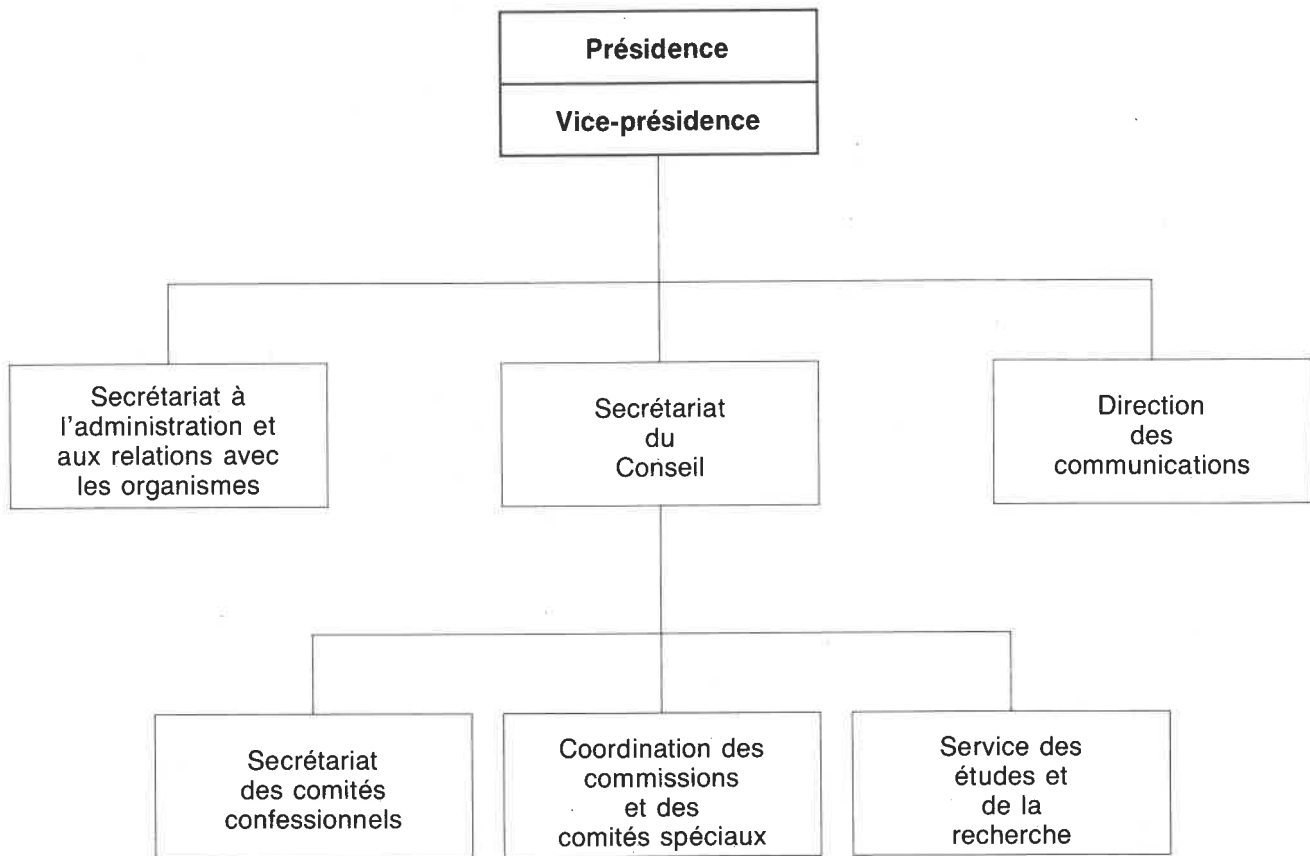
En outre, le Conseil a nommé quatre nouveaux membres à cette commission, pour un mandat se terminant le 31 août 1994 :

- Monsieur Michel-M. Bonneau, de Sainte-Foy;
- Madame Joanne Calvé, de Hull;
- Monsieur Jean-Louis Chauvette, de Repentigny;
- Monsieur Pierre-A. Paquette, de Montréal.

### Commission de l'éducation des adultes

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Marchand, André	Président de la Commission, Directeur général, Commission scolaire des Laurentides	1992	Pointe-aux-Trembles
Bonneau, Michel-M.	Coordonnateur de l'extension de l'enseignement universitaire, Université Laval	1994	Sainte-Foy
Calvé, Johanne	Conseillère pédagogique, Commission scolaire Outaouais-Hull	1994	Hull
Cayer-Daigle, Kathy	Conseillère en orientation, Commission de formation professionnelle de la Montérégie	1992	Coteau-du-Lac
Chauvette, Jean-Louis	Directeur de l'éducation des adultes, Commission scolaire des Manoirs	1994	Repentigny
Dupuis-Lessard, Jeannette	Directrice des centres d'éducation des adultes Le Filon et Mère-Bruyère, Commission scolaire de Rouyn-Noranda	1992	Rouyn-Noranda
Lacroix, Michèle	Associée, Psychologue Industriel Inc.	1992	Verdun
Leduc, François	Conseiller pédagogique, Institut d'entrepreneuriat, Cégep Granby - Haute-Yamaska	1993	Canton-de-Granby
Lefebvre, Jacques	Coordonnateur du Service d'éducation permanente, Centre écologique du Lac St-Jean	1993	Roberval
Nadeau Martin, Jacqueline	Vice-présidente provinciale, Association féminine d'éducation et d'action sociale	1993	Cap-de-la-Madeleine
Paquette, Pierre-A.	Secrétaire général, Confédération des syndicats nationaux	1994	Montréal
Poulsen, Anna	Enseignante, Centre James Lyng, Commission des écoles catholiques de Montréal	1993	Montréal
Vento, Guadalupe	Directrice, Centre international des femmes (Québec)	1992	Québec
<b>Coordonnateur</b>			
Lamontagne, Paul-Henri			

## Organigramme du secrétariat du Conseil supérieur de l'éducation



### 3.2 Le Secrétariat

#### *Direction*

— Monsieur Robert Bisailon, président du Conseil.

#### *Secrétariat du Conseil et des comités confessionnels*

— Monsieur Jean Proulx, secrétaire du Conseil;  
— Monsieur Alain Durand, secrétaire à l'administration et aux relations avec les organismes;

— Monsieur Guy Mallette, secrétaire du Comité catholique;

— Monsieur Harry Kuntz, secrétaire du Comité protestant.

#### *Service des études et de la recherche*

— Madame Susanne Fontaine, coordonnatrice.

#### *Direction des communications*

— Monsieur Jean-R. Deronzier, directeur.

#### Effectif autorisé au 1<sup>er</sup> avril 1991

	Hors cadre	Cadres supérieurs	Cadre intermédiaire	Professionnels	Techniciens	Employés du bureau	Total
Présidence et vice-présidence des instances du Conseil	3	—	—	—	—	1	4
Secrétariat du Conseil	—	3	—	10	—	6	19
Secrétariat à l'administration et aux relations avec les organismes	—	1	1	—	—	2	4
Communication et documentation	—	1	—	2	2	1	6
Personnel occasionnel	—	—	—	—	—	—	2
<b>Effectif total</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>12</b>	<b>2</b>	<b>10</b>	<b>35</b>

### 3.3 Ressources financières

Budget et dépenses en milliers de dollars ('000 \$)

Année financière se terminant le 31 mars 1992

Programme: 02 — Consultation

Élément: 01 — Conseil supérieur de l'éducation

Supercatégories Catégories	Crédits votés	Budget modifié	Dépenses
<b>31 — Fonctionnement — personnel</b>			
01 — Traitements	1 461,2	1 483,2	1 381,8
02 — Autres rémunérations	29,8	29,8	123,9
<b>Sous-total</b>	<b>1 491,0</b>	<b>1 513,0</b>	<b>1 505,7</b>
<b>91 — Fonctionnement — autres dépenses</b>			
03 — Communications	186,6	186,6	193,4
04 — Services professionnels	478,0	478,0	459,2
05 — Entretien et réparations	10,6	10,6	12,4
06 — Loyer	6,3	6,3	5,9
07 — Fournitures	60,5	60,5	52,6
08 — Équipement	11,6	11,6	12,4
11 — Autres dépenses	0,5	0,5	0,2
<b>Sous-total</b>	<b>754,1</b>	<b>754,1</b>	<b>736,1</b>
<b>92 — Capital</b>			
08 — Équipement	36,1	36,1	27,8
<b>Sous-total</b>	<b>36,1</b>	<b>36,1</b>	<b>27,8</b>
<b>Total</b>	<b>2 281,2</b>	<b>2 303,2</b>	<b>2 269,6</b>

Composition typographique : Mono-Lino inc.

Achévé d'imprimer en février 1993  
sur les presses de l'imprimerie  
Laurentide inc. à Loretteville



Gouvernement du Québec  
**Conseil supérieur  
de l'éducation**



Imprimé sur papier  
contenant 50% de fibres

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION



QCSE001848

**50-0147**

Imprimé au Québec (Canada)

2,00 \$